Guillaume ADAM – gadam@fieec.fr – 01 45 05 71 85

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Pascal LEROUX
Président du Comité de liaison sécurité numérique – FIEEC
Vice-président – CDVI

La FIEEC joue un rôle fondamental pour intensifier les synergies entre les différents secteurs en matière de confiance numérique. Regroupant intégrateurs et offreurs de solutions, elle favorise pleinement le partage de bonnes pratiques et œuvre à promouvoir un niveau de sécurité adapté pour les différents produits et services, en fonction des secteurs considérés.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Aujourd'hui, tous les objets sont connectés et les données collectées, transmises, stockées et gérées sont la matrice de toute activité économique. Le numérique a ouvert un champ immense de progrès pour notre société mais comme toute révolution majeure, il est primordial que les moyens techniques mis en œuvre le soient en toute confiance et en toute sécurité. Les produits, services et solutions des industries électrotechnologiques représentent un moteur majeur pour assurer la sécurisation de notre pays, de nos villes et de l'ensemble de nos activités. La France dispose d'atouts très importants grâce à un tissu industriel extrêmement dense et dynamique, composé à la fois de grands groupes leaders mondiaux dans leurs domaines et de PME-ETI très agiles.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Notre profession a poursuivi son action en matière de sécurité et de confiance numérique. Au niveau réglementaire, la FIEEC s'est particulièrement attachée à accompagner l'examen du projet de règlement européen dit Cybersecurity Act, en obtenant notamment une meilleure association des industriels à l'élaboration des futurs schémas de cybersécurité et la possibilité d'opter pour une auto-déclaration fabricants pour le niveau d'assurance basique. La mise en œuvre dans le droit français de la directive NIS a également fait l'objet d'une attention particulière.
En termes de relations filière, la FIEEC a poursuivi son implication au sein du Comité de la Filière industrielle de sécurité (CoFIS) et a participé à la création du Comité stratégique de filière «Industries de sécurité» au sein du Conseil National de l'Industrie. La FIEEC s'implique également dans les travaux de la task force cybersécurité d'Orgalim.
Enfin, une conférence de sensibilisation à l'attention des entreprises a été organisée avec la DGSI en février 2019 dans les locaux de la Fédération sur le thème de la protection des données et des systèmes d'information.

et demain ?

Pour l'année à venir, la FIEEC se concentrera notamment sur la mise en œuvre opérationnelle du règlement Cybersecurity Act européen en particulier concernant le suivi de la rédaction des schémas de cybersécurité. Les éventuelles initiatives additionnelles de la Commission européenne feront l'objet d'un suivi attentif. La FIEEC demeurera pleinement impliquée dans les différentes instances pour promouvoir la profession : Comité de filière, Orgalim, MEDEF...